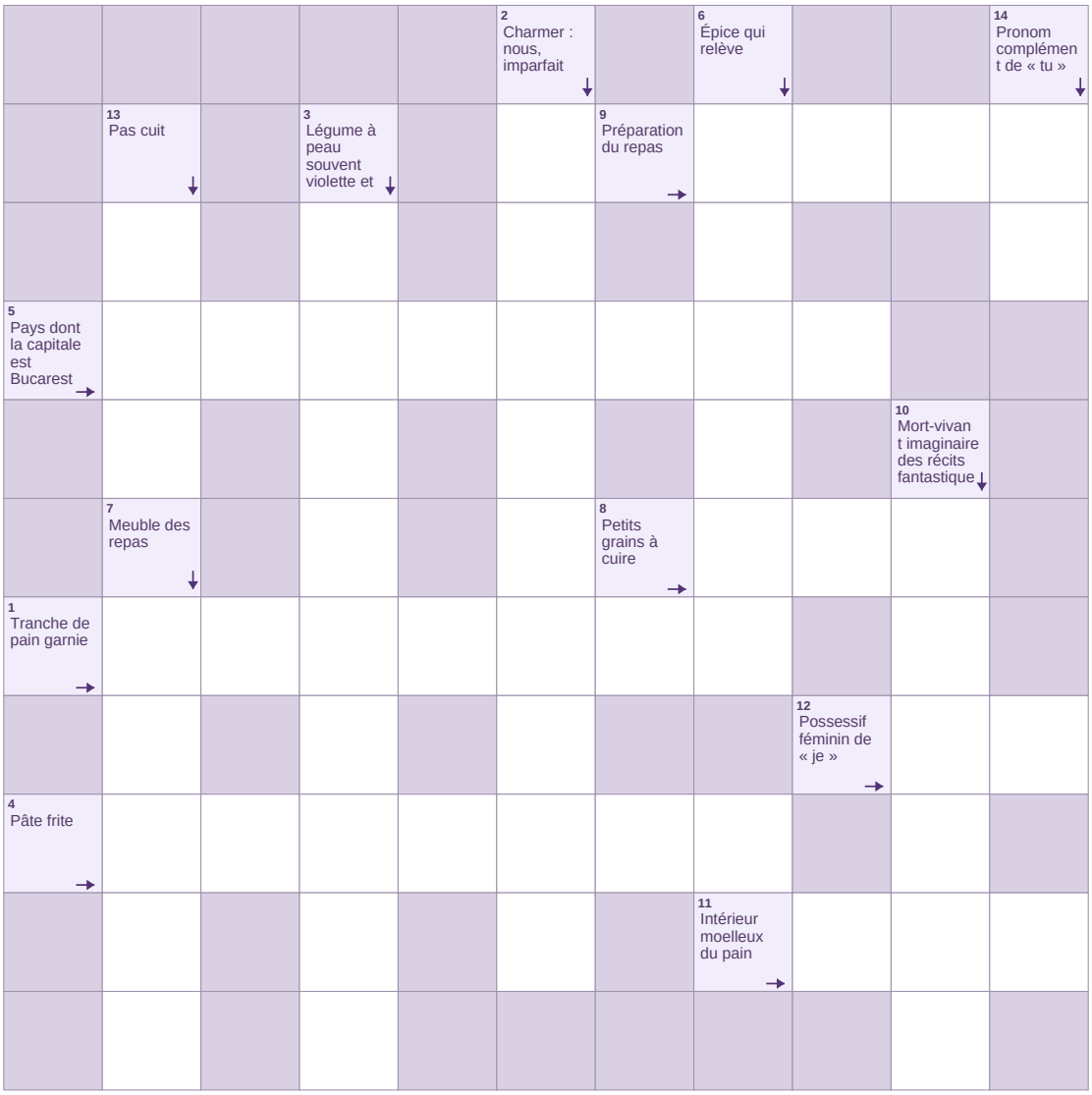
Un mot. Un déclic.

Facile | Grille e014544 | 11 x 11 cases



LES DÉFINITIONS EN CLAIR

1. H · Tranche de pain recouverte d'un aliment. (7 lettres)

2. V · Conjuguez « charmer » (séduire par son agrément) avec « nous » au imparfait de l'indicatif. (9 lettres)

3. V · Un légume à peau souvent violette et brillante. (9 lettres)

4. H · Préparation cuite par immersion dans une matière grasse chaude. (7 lettres)

5. H · État du sud-est de l'Europe. (8 lettres)

6. V · Épice obtenue à partir des baies du poivrier. (6 lettres)

7. V · Meuble composé d'un plateau porté par des pieds. (5 lettres)

8. H · Céréale consommée après cuisson de ses grains. (3 lettres)

9. H · Mets préparé, mais aussi récipient pour le servir. (4 lettres)

10. V · Un mort-vivant imaginaire des récits fantastiques. (6 lettres)

11. H · Partie tendre située sous la croûte. (3 lettres)

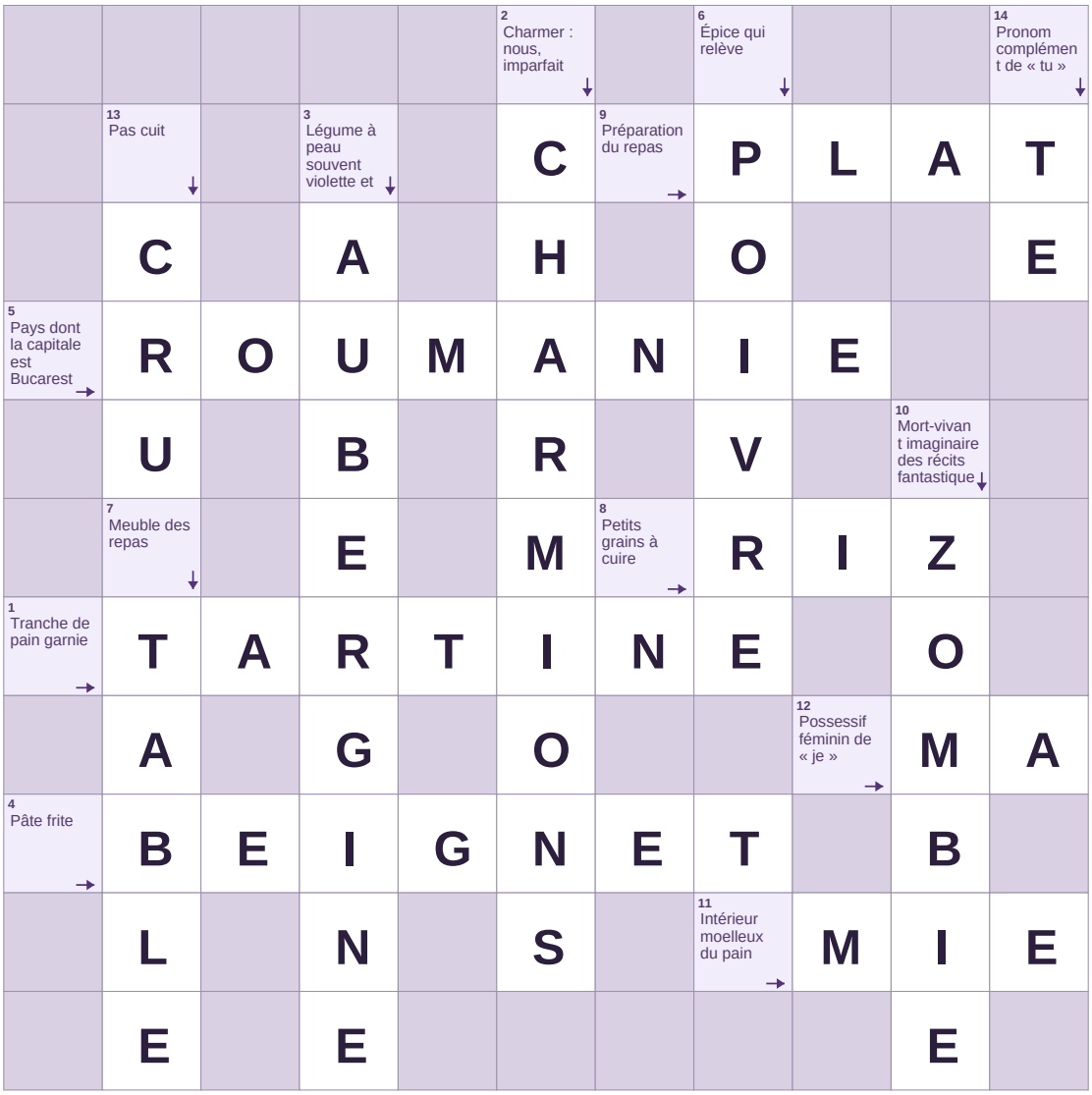
12. H · Déterminant possessif comme dans « ma trousse ». (2 lettres)

13. V · Qui n'a pas subi de cuisson. (3 lettres)

14. V · Pronom personnel complément de la deuxième personne du singulier. (2 lettres)

Le corrigé, à part.

Facile | Grille e014544 | 11 x 11 cases



LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

1. H · tartine — Tranche de pain recouverte d'un aliment.

2. V · charmions — Conjuguez « charmer » (séduire par son agrément) avec « nous » au imparfait de l'indicatif.

3. V · aubergine — Un légume à peau souvent violette et brillante.

4. H · beignet — Préparation cuite par immersion dans une matière grasse chaude.

5. H · roumanie — État du sud-est de l'Europe.

6. V · poivre — Épice obtenue à partir des baies du poivrier.

7. V · table — Meuble composé d'un plateau porté par des pieds.

8. H · riz — Céréale consommée après cuisson de ses grains.

9. H · plat — Mets préparé, mais aussi récipient pour le servir.

10. V · zombie — Un mort-vivant imaginaire des récits fantastiques.

11. H · mie — Partie tendre située sous la croûte.

12. H · ma — Déterminant possessif comme dans « ma trousse ».

13. V · cru — Qui n'a pas subi de cuisson.

14. V · te — Pronom personnel complément de la deuxième personne du singulier.